

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3; et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Giòffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS .

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 16 Juin 1874.

## NOUVELLES LOCALES.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Chargé d'Affaires du Prince près le Saint-Siège, a quitté Monaco, vendredi dernier, pour retourner à son poste.

La magnifique route de Monaco à Menton, dont nous avons si souvent entretenu nos lecteurs, va être achevée dans quelques jours. Il ne restera plus, pour la relier à la partie française, qu'à construire le pont international qui doit franchir le vallon de St-Roman, frontière de la Principauté.

Deux projets étaient en présence: l'un, qui consistait à jeter le pont sur la partie la plus étroite du ravin, en faisant décrire une courbe très accentuée à la route; l'autre, au contraire, qui maintenait la route presque en ligne droite, à l'aide d'un pont beaucoup plus long.

Ce dernier projet, quoique le plus cher, a été adopté. Il est le plus beau et le plus digne du travail entrepris.

Le pont se composera de sept arches et mesurera soixante-dix mètres de longueur sur huit de largeur.

Il sera comme celui de la Rousse, tout entier construit en pierres froides de la Turbie, et bordé d'un large trottoir sur chacun de ses côtés.

Cette œuvre d'art importante complétera les grands travaux entrepris pour l'amélioration de cette route qu'on pourrait bien plutôt dénommer un magnifique boulevard percé au milieu de bois d'oliviers, de citronniers et d'orangers.

Digne pendant de la célèbre route de la Corniche qui court au-dessus d'elle, la route de Menton, telle qu'elle a été reconstruite maintenant, peut offrir aux nombreux touristes qui nous visitent, une des plus belles et des plus poétiques promenades connues.

Les travaux de terrassement et de canalisation entrepris à Monte Carlo, en face du Casino, pour l'établissement de parterres devant former le pendant de ceux existant déjà du côté du Château d'Eau, sont près d'être achevés. Lorsque les plantations en auront été opérées, ces deux vastes parterres formeront une avenue magnifique.

Le pavillon où étaient exposés les produits de la Principauté à l'exposition universelle de Vienne,

est, à cette heure, presque entièrement réédifié au milieu des jardins de Monte Carlo. Ce pavillon, très coquet de forme, est destiné à recevoir les œuvres d'art et les produits artistiques qui ont valu onze récompenses à notre pays.

On achève en ce moment, en face de l'Hôtel des Bains, une construction destinée à servir d'entrepôt aux matières premières nécessaires à la fabrication des produits du laboratoire de Monte Carlo. Cette construction assez vaste présente, à l'extérieur, un fort joli aspect.

Les chaleurs commencent à se faire sentir avec une certaine intensité, aussi notre établissement de bains de mer est-il journellement fréquenté par de nombreux baigneurs. Les dames ne s'y montrent pas en moins grand nombre que les messieurs, et il est certaines heures où notre plage offre le coup d'œil le plus animé.

Sept heures du matin et cinq heures du soir, sont les moments de la journée où les baigneurs affluent. Il est à remarquer cependant qu'il y a d'ordinaire moins de monde le matin que le soir. Pourquoi? c'est ce qu'il est difficile de dire. Pourtant on peut avancer cette assertion, que l'obligation de quitter le lit de trop bonne heure, fait que bien des personnes préfèrent le bain du soir.

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de constater que le nombre des baigneurs est chaque année plus considérable. Pour peu que ce chiffre augmente, notre établissement finira par être beaucoup trop étroit.

Un événement qui aurait pu avoir les conséquences les plus funestes, s'est produit, mercredi dernier, vers trois heures. Cinq habitants de Monaco, partis le matin par un calme plat pour faire une promenade en bateau au Cap Martin, ont été assaillis, à leur retour, par une rafale de Sud-Ouest, et ont chaviré à quelques centaines de mètres de la Vieille.

Fort heureusement que toutes les personnes qui se trouvaient à bord savaient nager, et qu'il n'y a eu, par suite, aucun malheur à déplorer. Quant au bateau, il a coulé à pic par dix brasses de fond environ.

## Les Bains de Mer. (\*)

### Suite et fin.

Le costume de bain doit être composé d'un tissu léger et non susceptible de se coller, afin que l'eau soit en contact constant et direct avec la peau. La tête doit rester découverte; les femmes ont l'habitude de la couvrir d'une coiffe cirée à laquelle on doit préférer un simple filet pour retenir les cheveux.

Sur les côtes de la Manche, le bain doit être pris à l'heure de la marée montante, ce qui oblige le baigneur à changer chaque jour l'heure du bain, celle des repas, en un mot toutes ses habitudes. Sur notre plage, on peut choisir presque indifféremment le matin ou le soir; nous donnons toutefois la préférence à l'intervalle qui sépare les deux déjeuners: de neuf heures à midi. Le soir, à cause de la radiation solaire, il faut éviter de se baigner avant quatre ou cinq heures. On sait, de plus, que le bain pris au milieu de la journée a moins d'activité. Il ne faut pas oublier qu'on ne doit se mettre à l'eau qu'une heure ou deux après un repas léger et trois ou quatre heures environ, après un fort repas. Il est des personnes qui ne peuvent se baigner qu'à jeun et pour lesquelles il y aurait danger à enfreindre cette règle que leur impose une disposition toute individuelle.

Un seul bain dans la journée suffit d'habitude; deux sont le maximum que l'on puisse se permettre. On voit quelquefois des personnes qui se baignent jusqu'à quatre et cinq fois dans les vingt-quatre heures; elles ne retirent aucun avantage de cette pratique et commettent ainsi une imprudence qui peut n'être pas toujours sans impunité.

La manière d'aborder la mer n'est pas indifférente et le succès du bain en dépend quelquefois. Disons d'abord que toutes les règles du bain de mer tendent à assurer une bonne et rapide réaction; or, celle-ci se fera d'autant plus facilement que le corps aura moins de tendance au refroidissement. Il faudra donc échauffer le corps par la marche ou par tout autre moyen, sans arriver toutefois à la transpiration, se déshabiller et entrer immédiatement dans l'eau. L'immersion doit être rapide; il faut que tout le corps, tête comprise, soit mouillé en même temps ou presque en même temps; c'est un précepte que suivent toujours les baigneurs expérimentés, mais qu'il est difficile de faire observer aux enfants et aux personnes faibles et impressionna-

(\*) Voir le numéro précédent.

bles. Celles-ci doivent être accompagnées d'un guide qui leur verse préalablement deux ou trois seaux d'eau sur la tête et les conduit ensuite dans la mer assez loin pour qu'elles puissent s'accroupir; ou bien, le guide prend le baigneur sur les bras, s'avance jusqu'à la ceinture et le dépose horizontalement entre deux eaux. Le baigneur qui est sûr de lui-même débute par un plongeon: c'est la meilleure manière d'aborder la mer.

On ne saurait trop recommander aux baigneurs de ne pas s'écarter du principe que nous avons établi: que le corps doit être immergé en même temps ou à court intervalle. Dans aucun cas on ne doit entrer lentement et se mouiller progressivement. Celui dont l'antipathie est trop vive pour pouvoir suivre ce conseil, ce qui arrive surtout chez les enfants, doit plutôt renoncer au bain. Ce précepte doit être observé rigoureusement sur les plages de la Manche où la température de l'eau de mer n'atteint jamais le degré élevé qu'elle a dès le commencement de la saison des bains, dans la Méditerranée.

Une fois dans l'eau, il ne faut pas rester immobile; il faut nager pendant tout le bain, ou bien s'aidant des cordes tendues sur la plage s'enfoncer et se relever alternativement. On doit éviter d'avoir la moitié du corps dans l'eau et l'autre exposée à l'air.

On ne peut établir de règle absolue quant à la durée du bain qui doit même, dans certains cas, être fixée par le médecin. Pour les valétudinaires et les malades, le bain ne doit pas, en général, sur les côtes du Nord, aller au delà de deux à trois minutes les premiers jours, de cinq minutes ensuite en moyenne, enfin de dix minutes au maximum quand la tolérance est bien établie. Dans nos climats, il peut être prolongé, suivant les individus, jusqu'à une demi-heure et une heure. Les baigneurs qui jouissent d'une bonne santé peuvent, bien entendu, dépasser ces limites; dans tous les cas, ils doivent sortir de l'eau avant d'être saisis par le froid: le frisson indique que le bain a été déjà trop prolongé.

Le bain pris, il faut sortir et se mettre à l'abri le plus vite possible, s'envelopper d'un drap et s'essuyer un peu rudement par-dessus, s'habiller promptement et ne pas rester enfermé dans la cabine, mais marcher rapidement pour faciliter la réaction. Si le froid menace de se prolonger, on prendra un peu de vin généreux. Une coutume excellente et dont on abuse même dans les stations du Nord, est de prendre un bain de pieds chaud, quand les pieds restent gelés et que les frissons sont très-prononcés. Si malgré ces divers moyens la réaction tardait à se produire, il faudrait se mettre au lit ou se rouler dans une couverture pendant une heure environ. Il ne faut pas oublier que la chaleur doit se rétablir à tout prix.

Si la mer a ses dangers pour le navigateur, elle n'est pas moins perfide pour le baigneur imprudent. Toutes les fois que celui-ci s'éloigne assez du rivage pour perdre pied, il s'expose à des accidents qui peuvent être rapidement mortels et dont la cause la plus fréquente est la durée trop prolongée du bain. Un malaise soudain, une syncope peuvent le saisir et paralyser ses mouvements; il n'est pas d'intrépide nageur qui ne soit exposé à être pris de crampes. Aussi, ne saurait-on trop conseiller de ne pas trop s'éloigner du rivage sans être accompagné d'un canot.

Telles sont les règles qui doivent guider le baigneur pendant une cure marine. En s'y conformant, il retirera des bains de mer de sérieux avantages auxquels s'ajouteront les bienfaits de l'atmosphère

maritime et d'une vie active. Il éprouvera une sensation insolite de force et de vigueur, la respiration deviendra plus puissante et son état de santé se traduira bientôt par un appétit formidable qui le fera s'écrier comme Sénèque aux bains d'Ostie:

« *Haud aliter quam mures qui ferrum edunt.* »

D<sup>r</sup> GUEIRARD.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**San Remo.** — L'*Avvenire* de cette ville, assure que vu l'installation prochaine d'un établissement de bains de mer à Sanremo, plusieurs familles de la Haute Italie sont venues s'y fixer afin d'y pratiquer une cure.

Le même journal annonce qu'à cause de la rupture d'une de deux roues du tender, le train venant de Gènes s'est trouvé, lundi dernier, en détresse entre Sanremo et Vintimille. Il n'y a eu aucun malheur à déplorer. Le train suivant, venant de Gènes, a emporté les voyageurs jusqu'à Vintimille.

**Villefranche.** — L'avis *l'Utile* est arrivé sur notre rade pour visiter les bouées destinées au mouillage des navires. Ce bâtiment est reparti hier lundi pour rallier Toulon.

**Antibes.** — Les oliviers sont splendides; on n'a jamais vu une floraison aussi riche. Les pêcheurs plient sous le poids de leurs fruits; les poiriers et tous les arbres fruitiers sont bien garnis. Les blés, les légumes, les céréales sont magnifiques. Les tomates sont en baisse, en raison de leur abondance; il en est de même des haricots verts, qui sont descendus à 0 fr. 45 centimes le kilogramme. Les courges sont délaissées, les concombres et les aubergines commencent à figurer sur nos marchés. (*Avvenir d'Antibes*).

**Toulon.** — On lit dans le *Progrès du Var*: La récolte de vin et d'huile promet cette année d'être excellente dans nos régions.

Les oliviers sont couverts de fleurs et la température est des plus favorables au progrès de la fructification.

Quant à la vigne, après avoir quelque peu souffert du froid et des bourrasques de vent qui se sont succédés depuis le mois de mars, elle se développe, en ce moment, et pousse ses grappes le mieux du monde.

— Le départ successif des divers navires composant les écoles navales d'instruction et du transport à vapeur la *Cérés*, qui va continuer sa mission de transport de troupes et de chevaux entre l'Algérie et Toulon, a complètement dégarni notre rade.

On ne voit plus au mouillage que l'*Implacable*, retenu pour 24 heures afin de recevoir des nouveaux canons à l'essai, et le stationnaire la *Provençale*, qui ne bouge jamais.

**Marseille.** — Les processions ont été très brillantes cette année. Celle du Sacré-Cœur, instituée par l'évêque Belzunce, en remerciement de la cessation de la peste de 1720, avait attiré sur son parcours un concours considérable de monde.

Toutes les autorités municipales suivaient le dais, comme de coutume. M<sup>re</sup> Place portait le Saint Sacrement. De nombreux reposoirs, dont quelques-uns étaient d'une grande richesse, s'élevaient sur le passage du cortège.

— La chaleur est accablante depuis quelques jours; elle s'est fait attendre, puis elle est arrivée tout d'un coup; aussi signale-t-on, par-ci par-là, plusieurs accidents cérébraux. La santé publique est néanmoins très-bonne.

— Des nouvelles arrivées des îles de l'Archipel et des côtes de Syrie avec lesquelles notre commerce est en relation journalière, annoncent que la famine y sévit. A Smyrne, il est mort des gens de faim. Le gouvernement turc a pris toutes les mesures pour atténuer le mal, qui malgré ses efforts n'a pas pu être enrayé complètement.

— La *Gazette du Midi* annonce qu'un grand concours international de tir aura lieu ici le 18 et le 21 juin courant. On parle de tireurs anglais, belges et suisses comme s'étant fait inscrire.

COURRIER DE PARIS

Enfin le prix du Salon est décerné. Par qui? Par le ministre. Le jury rebelle ne voulait pas, le ministre s'est décidé. Il a choisi M. Lehoux (Pierre-Adrien-Pascal), né à Paris le 9 août 1844, lequel avait obtenu une première médaille à la majorité des suffrages du jury de peinture, dès le premier tour de scrutin.

On assure que M. le marquis de Chennevières se sacrifie en cette occasion et maintient sa démission quand même. Il faut bien le croire, puisqu'on écrit déjà les noms de plusieurs candidats au poste de la direction des Beaux-Arts.

M<sup>lle</sup> Gabrielle Moisset, de retour de la Nouvelle Orléans, rapporte, assure-t-on, une voix superbe. Elle a fait sa rentrée, dans les salons parisiens, en chantant plusieurs fragments d'*Hamlet* chez M. Emile de Girardin. Le bruit de son engagement à l'Opéra se confirme.

Les deux volumes que mon confrère et ami Jules Claretie vient de publier chez Charpentier sur les *Œuvres de Camille Desmoulins*, sont des plus intéressants à feuilleter. Cette édition nouvelle a le mérite d'être la plus complète que nous ayons; elle contient entre autres curiosités la célèbre *Ode aux Etats généraux*, dont les exemplaires sont fort rares, des brochures inédites, comme la *Réclamation* en faveur du marquis de Saint-Huruge, et des fragments des *Révolutions de France et de Brabant*. M. Claretie a d'ailleurs borné son travail à la publication des œuvres de Camille, se réservant d'étudier plus complètement cette figure et à définir le rôle politique de l'auteur de tant de pages étincellantes dans un ouvrage qu'il prépare depuis longues années et qui s'appellera: *Camille Desmoulins et les Dantonistes*.

Il fait chaud, on s'en aperçoit à Paris aussi bien qu'à Versailles. Cependant on vaque à ses petites occupations et à ses plaisirs. On fait ici à messieurs les ambassadeurs japonais et birmanes l'honneur d'une réception officielle, dans toutes les règles de l'étiquette; là on prépare, au ministère de la marine, un grand dîner qui sera suivi d'une grande soirée. Et notez qu'on ne doit pas être gai en haut-lieu. Le cheval que le Shah avait donné l'an dernier à M. le Maréchal-Président vient de mourir. Son nouveau propriétaire l'aimait fort et le remplacera moins aisément qu'un ministre. On demande un cheval persan. Allez donc compter sur l'effet d'une telle annonce!

Autre cérémonie officielle, la messe de Verdi. Depuis deux jours, entre deux et quatre heures, on voit passer sur le boulevard des Italiens des hommes graves en habit noir qui ont l'air d'aller à une noce ou à un enterrement. On hésite, on les suit de l'œil, ils tournent au coin de l'Opéra-Comique; ils vont à la messe de Verdi. Quelques-uns sont accompagnés d'épouses aux toilettes étonnantes. Jamais je n'avais si fort remarqué combien des gens qui vont au théâtre, ou au concert, en grande toilette et à pied sont comiques dans toute leur allure. Le soir, cela ne choque pas, mais le jour ce spectacle tire l'œil. Peut-être bien aussi le public des Messes est-il un public spécial, à démarche plus solennelle, à tenue plus empesée. Je ne sais, mais je constate que cette procession inattendue jure avec le va-et-vient habituel du boulevard.

La dernière composition du maître est d'ailleurs une très-belle œuvre et tout à fait digne du concert de louanges qui s'élève autour d'elle. L'exécution en est satisfaisante, et l'on ne peut que rapporter de cette audition une impression favorable. L'Opéra-Comique a bien eu raison de nous faire connaître cette *Messe de Requiem* composée pour l'anniversaire de Manzoni, comme j'ai eu occasion de vous le raconter.

Verdi, personnellement, doit être fier de l'accueil qui lui a été fait à Paris. Il a lui-même conduit l'orchestre, aux applaudissements de tous et on l'a rappelé avec un sincère enthousiasme.

Je suis passé hier dans le quartier des Tuileries, et j'ai vu que les travaux étaient assez avancés de ce côté. Les fondations du pavillon de Marsan sont ache-

vés, la fouille de l'aile de la rue de Rivoli est bétonnée, le pavillon de Flore est couvert et on commence à redorer la grille de la place de la Concorde. Tout cela marche à merveille et je ne suis pas fâché de voir relever un monument de ses ruines. Mais je ne suppose pas qu'on se hâte pour d'autres raisons que la satisfaction de rebâtir. Que fera-t-on bien des Tuileries restaurées?

Paris est en pleine crise de Cheval. A peine remis des émotions du Derby de Chantilly, où deux de nos honorables ont gagné presque un million avec les jambes de *Saltarelle*, il ne quitte plus le chemin de Longchamps. Courses dimanche dernier, courses jeudi, courses samedi, courses enfin dimanche. Ce jour-là *Grand prix de cent mille francs*, on attend deux champions anglais, mais sans trop paraître les redouter. Avec le soleil de cette semaine, la Société d'Encouragement va encaisser des recettes fantastiques.

Jusqu'à présent, ce sont les Français qui ont l'avantage dans cette lutte internationale. Les chevaux anglais ont deux victoires de moins que leurs concurrents, et cette année ils pourraient bien compter une défaite de plus, n'en déplaise à la vieille Angleterre, jalouse de ses gloires hippiques. Notre turf a fait des progrès.

J'ai là, sous les yeux, une petite plaquette à couverture rouge qui porte cependant un titre bien inoffensif et bien doux: *La Fête de Madeleine*. C'est un petit poème de M. Robinet-Bertrand, qui s'est fait un nom avec la *Légende rustique*, parue il y a quelques années. Le poète a conservé le charme de ses premiers vers: même inspiration, mêmes phrases; la langue harmonieuse et correcte est un relief exquis, à l'idée toujours délicate et poétique. Lemerre a édité cette plaquette avec tout le soin qu'on lui connaît.

M. Aurélien Scholl va donner, dans deux mois, au théâtre Cluny, un drame tiré de son roman: *les Nouveaux mystères de Paris*. M. Cadol collaborerait avec lui dans cet ouvrage.

Le Maréchal-Président a reçu, à l'Élysée, S. Exc. Ken Won Mengi, ministre birman et, une demi-heure après, Naonobon Samerhime, envoyé extraordinaire du Japon. Par bonheur, ces deux illustres personnages n'ont pas été reçus à Versailles, car je me demande quelle figure ils auraient faite en prenant le train des députés à la gare St-Lazare, où ont eu lieu les scènes de pugilat que vous savez.

Le mot de la situation a été trouvé par un homme d'esprit qui, pour se frayer un passage et échapper aux sergents de ville, disait le plus haut qu'il pouvait:

Laissez-moi passer, je ne suis pas député...

On dit toujours Gounod très malade à Londres.

La Gaité vient de recevoir pour être jouée cet hiver une pièce fantastique de M. Victor Séjour: *le Vampire de Hall Oxe*. L'auteur travaille en même temps à un drame historique: *Olivier Cromwell*.

Le jour de la Saint-Médard, il n'a pas plu. Les directeurs de théâtres porteront le deuil pendant quarante soirs.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

Il existe dans un des palais de l'empereur de Russie un système de table à manger aussi nouveau qu'il est original. La table, de forme circulaire, est placée sur une plate-forme élevée. A un signal donné, elle disparaît et fait immédiatement place à une autre table, chargée de mets frais de toute sorte. Mais ce n'est pas tout: chaque assiette est posée sur un disque au moyen de ronds pratiqués dans la nappe. Dès qu'un convive veut changer d'assiette, il appuie légèrement sur un ressort à sa gauche, et aussitôt apparaît une autre assiette. Ces tables mécaniques rendent superflue la présence des domestiques, souvent gênants lorsqu'on désire causer en liberté.

Il y a quelques jours, un ouvrier étant occupé à faire du sable à l'extérieur de la ville de Fère-en Tardenois, a mis à jour trois tombes mérovingiennes en pierre. Dans l'une d'elles se trouvait un vase funéraire de couleur brune, forme évasée, de 0 m. 10 de hauteur, sur 0 m. 13 d'ouverture.

Ce vase porte à l'extérieur deux rangées de ces sortes de caractères runiques dont la Société archéologique de Château-Thierry s'est déjà occupée avec tant d'intérêt.

On peut ranger ces vases dans la classe des vases mérovingiens, en les comparant aux produits de Caranda.

Un cimetière mérovingien existe donc à cet endroit; mais ce qui rendra bien probablement les recherches difficiles, c'est qu'il s'étend sous vingt petites propriétés et jardins, dans un des faubourgs populeux de Fère.

On a tout dernièrement breveté en Amérique un nouveau moteur dans lequel l'huile est la source de la force motrice. L'huile est dardée en pluie fine comme de la poussière dans le cylindre, en arrière du piston. Là, après s'être mêlée à l'air atmosphérique, elle est enflammée au moment voulu par l'électricité. L'expansion qui résulte de la combustion pousse le piston en avant, et le mouvement de *fly wheel* le ramène en arrière.

En 1815, à Waterloo, Pierre Dardenne, brigadier au 2<sup>e</sup> escadron des lanciers rouges, croyant que c'en était fini des Napoléon, avant de courir au devant de la mort, mit sa croix de la Légion d'honneur dans une boîte d'argent qu'il fit avaler à son cheval.

Le cheval vécut jusqu'en 1850 et, devenu hors de service, fut acheté par un équarrisseur qui, en le dépeçant à Montfaucon, trouva dans son estomac la petite boîte contenant la croix et un papier portant ces quelques lignes:

« Ne pouvant survivre à la défaite de mon empereur et décidé à me faire tuer dans une charge contre les Anglais à qui je ne veux pas laisser ma croix, je la fais avaler à mon fidèle cheval Château-Margaux qui la rendra quand il pourra.

« Signé: Pierre Dardenne,

« brigadier au 2<sup>e</sup> escadron des lanciers rouges. »

L'équarrisseur porta la boîte et son contenu au commissaire de police qui l'autorisa à garder la boîte mais remit la croix à la grande chancellerie de la Légion d'honneur où elle a disparu lorsque les communards incendièrent l'hôtel.

Ce fait extraordinaire d'héroïque fidélité et de curieuse longévité du cheval est consigné comme témoignage à l'appui sur le livre des fastes de la grande chancellerie.

Une feuille de Buenos-Ayres rend compte d'une excursion faite à travers les Andes. Parmi les points qui ont été atteints pendant cette exploration, on cite Vilcomayo, située à 14,533 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les excursionnistes ont rapporté des exemplaires de deux journaux fort bien imprimés et fort bien rédigés, qui sont, l'un l'*El Cuidadano*, publié à Puno, l'autre l'*El Heraldo*, publié à Cuzco, deux villes élevées de plus de 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. De même à Cerro de Pasco, située à 14,000 pieds dans les airs, se publie un journal consacré aux Muses et à l'industrie des mines. A Vilcomayo, au milieu de la suprême désolation des Andes, à une hauteur où les Européens ne pourraient songer à vivre, on trouve un chemin de fer, un hôtel américain, une place, quarante ou cinquante maisons habitées par le personnel du chemin de fer, une gare, des magasins, des chantiers à charbon, etc., tout ce qui dénote enfin une exploitation sérieuse. On y trouve encore de nombreuses cabanes occupées par les ouvriers, qui sont au nombre de quelques mille et parmi lesquels on trouve des Chiliens, des Boliviens, des Péruviens, des Indiens, etc.

ALFRED GABRIË, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 8 au 14 Juin 1874.

NEWCASTLE. trois-mâts. *Lazzaro*, italien. c. Bozzo, houille.  
MARSEILLE. b. *Charles Anais*, français, c. Jacomin, briques et tuiles.  
NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.  
ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Grisole, id.  
ID. b. *St-Jean*, id. c. Barral, id.  
ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.

NICE. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
NICE. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.  
ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.

GOLFE JUAN. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Giordan, sable.  
MARSEILLE. cutter, *St-Elène*, id. c. Challot, briques.  
CETTE. brick-g. *St-Michel Archange*, id. c. Palmaro, vin.

FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, charbon.  
GOLFE EZA. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, chaux.  
GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
NICE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.

Départs du 8 au 14 Juin 1874

VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sur lest.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Auge*, id. c. Fornero, id.  
ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.  
ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Grisole, id.

VILLEFRANCHE. b. *St-Jean*, id. c. Barral, id.  
ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
ID. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Giordan, id.

MENTON. brick-g. *St-Michel*, id. c. Palmaro, vin.  
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur lest.  
GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.

Étude de M<sup>e</sup> Henry LEYDET, Notaire,  
Avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté.

VENTE DE BIENS DE MINEURS.

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté à la date du 23 mai 1874, et sur la mise à prix fixée par M. l'Avocat Général.

Il sera procédé le 25 juin prochain, jour de jeudi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur au Palais de Justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques de trois lots de terrain dépendant d'une pièce de terre sise à Monaco au quartier Costa; la dite pièce de terre dénommée domaine de Rocqueville, confrontant dans son ensemble au nord et à l'est la ruelle de Moneghetti (Turbie), au midi la route de Menton, à l'ouest les jardins de la villa Dusautoy, la dite villa appartenant aujourd'hui à M. Alexandre de Zlotnicki. Les trois lots dont s'agit sont formés de la manière suivante:

Le 1<sup>er</sup> lot: de la parcelle numéro 1 du plan de la propriété déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, ainsi qu'il sera dit ci-après. Cette parcelle d'une contenance de 330 mètres carrés, confronte, au nord, à la parcelle numéro 15, à l'est, à la parcelle numéro 2, à l'ouest aux jardins de la villa Dusautoy, au midi, à la route de Menton.

Le 2<sup>me</sup> lot: de la parcelle numéro 4. Cette parcelle, d'une contenance de 640 mètres 11 centimètres carrés, confronte, au nord, au numéro 12, à l'ouest, au numéro 3, à l'est, à l'entrée de la propriété, au midi, à la route de Menton.

Le 3<sup>me</sup> lot: des parcelles numéros 15, 16 et 20 du plan.

Ces parcelles, d'une contenance ensemble de 1753 mètres carrés, confrontent, au midi à la parcelle numéro 1, à l'est, aux parcelles numéros 14 et 17 et à la route de la propriété, au nord, à la parcelle numéro 29 et à l'ouest, aux jardins de la villa Dusautoy.

La mise à prix du 1<sup>er</sup> lot est de 5,280 francs à raison de 16 francs le mètre carré.

La mise à prix du 2<sup>me</sup> lot est de 10,241 francs 75 centimes à raison de 16 francs le mètre carré.

La mise à prix du 3<sup>me</sup> lot est de 28,048 francs à raison de 16 francs le mètre carré.

La pièce de terre d'où sont détachés les lots ci-dessus désignés, dépend des successions réunies de M. François-

vés, la fouille de l'aile de la rue de Rivoli est bétonnée, le pavillon de Flore est couvert et on commence à redorer la grille de la place de la Concorde. Tout cela marche à merveille et je ne suis pas fâché de voir relever un monument de ses ruines. Mais je ne suppose pas qu'on se hâte pour d'autres raisons que la satisfaction de rebâtir. Que fera-t-on bien des Tuileries restaurées?

Paris est en pleine crise de Cheval. A peine remis des émotions du Derby de Chantilly, où deux de nos honorables ont gagné presque un million avec les jambes de *Saltarelle*, il ne quitte plus le chemin de Longchamps. Courses dimanche dernier, courses jeudi, courses samedi, courses enfin dimanche. Ce jour-là *Grand prix de cent mille francs*, on attend deux champions anglais, mais sans trop paraître les redouter. Avec le soleil de cette semaine, la Société d'Encouragement va encaisser des recettes fantastiques.

Jusqu'à présent, ce sont les Français qui ont l'avantage dans cette lutte internationale. Les chevaux anglais ont deux victoires de moins que leurs concurrents, et cette année ils pourraient bien compter une défaite de plus, n'en déplaise à la vieille Angleterre, jalouse de ses gloires hippiques. Notre turf a fait des progrès.

J'ai là, sous les yeux, une petite plaquette à couverture rouge qui porte cependant un titre bien inoffensif et bien doux: *La Fête de Madeleine*. C'est un petit poème de M. Robinet-Bertrand, qui s'est fait un nom avec la *Légende rustique*, parue il y a quelques années. Le poète a conservé le charme de ses premiers vers: même inspiration, mêmes phrases; la langue harmonieuse et correcte est un relief exquis, à l'idée toujours délicate et poétique. Lemerre a édité cette plaquette avec tout le soin qu'on lui connaît.

M. Aurélien Scholl va donner, dans deux mois, au théâtre Cluny, un drame tiré de son roman: *les Nouveaux mystères de Paris*. M. Cadol collaborerait avec lui dans cet ouvrage.

Le Maréchal-Président a reçu, à l'Elysée, S. Exc. Ken Won Mengi, ministre birman et, une demi-heure après, Naonobon Samerhime, envoyé extraordinaire du Japon. Par bonheur, ces deux illustres personnages n'ont pas été reçus à Versailles, car je me demande quelle figure ils auraient faite en prenant le train des députés à la gare St-Lazare, où ont eu lieu les scènes de pugilat que vous savez.

Le mot de la situation a été trouvé par un homme d'esprit qui, pour se frayer un passage et échapper aux sergents de ville, disait le plus haut qu'il pouvait:

Laissez-moi passer, je ne suis pas député...

On dit toujours Gounod très malade à Londres.

La Gaité vient de recevoir pour être jouée cet hiver une pièce fantastique de M. Victor Séjour: *le Vampyre de Hall Oxe*. L'auteur travaille en même temps à un drame historique: *Olivier Cromwell*.

Le jour de la Saint-Médard, il n'a pas plu. Les directeurs de théâtres porteront le deuil pendant quarante soirs.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

Il existe dans un des palais de l'empereur de Russie un système de table à manger aussi nouveau qu'il est original. La table, de forme circulaire, est placée sur une plate-forme élevée. A un signal donné, elle disparaît et fait immédiatement place à une autre table, chargée de mets frais de toute sorte. Mais ce n'est pas tout: chaque assiette est posée sur un disque au moyen de ronds pratiqués dans la nappe. Dès qu'un convive veut changer d'assiette, il appuie légèrement sur un ressort à sa gauche, et aussitôt apparaît une autre assiette. Ces tables mécaniques rendent superflue la présence des domestiques, souvent gênants lorsqu'on désire causer en liberté.

Il y a quelques jours, un ouvrier étant occupé à faire du sable à l'extérieur de la ville de Fère-en Tardenois, a mis à jour trois tombes mérovingiennes en pierre. Dans l'une d'elles se trouvait un vase funéraire de couleur brune, forme évasée, de 0 m. 10 de hauteur, sur 0 m. 13 d'ouverture.

Ce vase porte à l'extérieur deux rangées de ces sortes de caractères runiques dont la Société archéologique de Château-Thierry s'est déjà occupée avec tant d'intérêt.

On peut ranger ces vases dans la classe des vases mérovingiens, en les comparant aux produits de Caranda.

Un cimetière mérovingien existe donc à cet endroit; mais ce qui rendra bien probablement les recherches difficiles, c'est qu'il s'étend sous vingt petites propriétés et jardins, dans un des faubourgs populeux de Fère.

On a tout dernièrement breveté en Amérique un nouveau moteur dans lequel l'huile est la source de la force motrice. L'huile est dardée en pluie fine comme de la poussière dans le cylindre, en arrière du piston. Là, après s'être mêlée à l'air atmosphérique, elle est enflammée au moment voulu par l'électricité. L'expansion qui résulte de la combustion pousse le piston en avant, et le mouvement de *fly wheel* le ramène en arrière.

En 1815, à Waterloo, Pierre Dardenne, brigadier au 2<sup>e</sup> escadron des lanciers rouges, croyant que c'en était fini des Napoléon, avant de courir au devant de la mort, mit sa croix de la Légion d'honneur dans une boîte d'argent qu'il fit avaler à son cheval.

Le cheval vécut jusqu'en 1850 et, devenu hors de service, fut acheté par un équarrisseur qui, en le dépeçant à Montfaucon, trouva dans son estomac la petite boîte contenant la croix et un papier portant ces quelques lignes:

« Ne pouvant survivre à la défaite de mon empereur et décidé à me faire tuer dans une charge contre les Anglais à qui je ne veux pas laisser ma croix, je la fais avaler à mon fidèle cheval Château-Margaux qui la rendra quand il pourra.

« Signé: Pierre Dardenne,

« brigadier au 2<sup>e</sup> escadron des lanciers rouges. »

L'équarrisseur porta la boîte et son contenu au commissaire de police qui l'autorisa à garder la boîte mais remit la croix à la grande chancellerie de la Légion d'honneur où elle a disparu lorsque les communards incendièrent l'hôtel.

Ce fait extraordinaire d'héroïque fidélité et de curieuse longévité du cheval est consigné comme témoignage à l'appui sur le livre des fastes de la grande chancellerie.

Une feuille de Buenos-Ayres rend compte d'une excursion faite à travers les Andes. Parmi les points qui ont été atteints pendant cette exploration, on cite Vilcomayo, située à 14,533 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les excursionnistes ont rapporté des exemplaires de deux journaux fort bien imprimés et fort bien rédigés, qui sont, l'un l'*El Cuidadano*, publié à Puno, l'autre l'*El Heraldo*, publié à Cuzco, deux villes élevées de plus de 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. De même à Cerro de Pasco, située à 14,000 pieds dans les airs, se publie un journal consacré aux Muses et à l'industrie des mines. A Vilcomayo, au milieu de la suprême désolation des Andes, à une hauteur où les Européens ne pourraient songer à vivre, on trouve un chemin de fer, un hôtel américain, une place, quarante ou cinquante maisons habitées par le personnel du chemin de fer, une gare, des magasins, des chantiers à charbon, etc., tout ce qui dénote enfin une exploitation sérieuse. On y trouve encore de nombreuses cabanes occupées par les ouvriers, qui sont au nombre de quelques mille et parmi lesquels on trouve des Chiliens, des Boliviens, des Péruviens, des Indiens, etc.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 8 au 14 Juin 1874.

NEWCASTLE. trois-mâts. *Lazzaro*, italien. c. Bozzo, houille.  
MARSEILLE. b. *Charles Anais*, français, c. Jacomin, briques et tuiles.  
NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.  
ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
ID. b. *Alexandre*, id. c. Grisole, id.  
ID. b. *St-Jean*, id. c. Barral, id.  
ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.

NICE. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
NICE. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.  
ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.

GOLFE JUAN. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Giordan, sable.  
MARSEILLE. cutter, *St-Elène*, id. c. Challo, briques.  
CETTE. brick-g. *St-Michel Archange*, id. c. Palmaro, vin.

FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, charbon.  
GOLFE EZA. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, chaux.  
GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
NICE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.

Départs du 8 au 14 Juin 1874

VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sur lest.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Auge*, id. c. Fornero, id.  
ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.  
ID. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.  
ID. b. *Alexandre*, id. c. Grisole, id.

VILLEFRANCHE. b. *St-Jean*, id. c. Barral, id.  
ID. b. *le Marin*, id. c. Arnulf, id.  
ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
ID. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, id.  
ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.  
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
ID. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Giordan, id.

MENTON. brick-g. *St-Michel*, id. c. Palmaro, vin.  
VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur lest.  
GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.  
VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.  
GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.

Étude de M<sup>e</sup> Henry LEYDET, Notaire, Avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté.

VENTE DE BIENS DE MINEURS.

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté à la date du 23 mai 1874, et sur la mise à prix fixée par M. l'Avocat Général.

Il sera procédé le 25 juin prochain, jour de jeudi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur au Palais de Justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques de trois lots de terrain dépendant d'une pièce de terre sise à Monaco au quartier Costa; la dite pièce de terre dénommée domaine de Rocqueville, confrontant dans son ensemble au nord et à l'est la rue de Moneghetti (Turbie), au midi la route de Menton, à l'ouest les jardins de la villa Dusautoy, la dite villa appartenant aujourd'hui à M. Alexandre de Zlotnicki. Les trois lots dont s'agit sont formés de la manière suivante:

Le 1<sup>er</sup> lot: de la parcelle numéro 1 du plan de la propriété déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, ainsi qu'il sera dit ci-après. Cette parcelle d'une contenance de 330 mètres carrés, confronte, au nord, à la parcelle numéro 15, à l'est, à la parcelle numéro 2, à l'ouest aux jardins de la villa Dusautoy, au midi, à la route de Menton.

Le 2<sup>me</sup> lot: de la parcelle numéro 4. Cette parcelle, d'une contenance de 640 mètres 11 centimètres carrés, confronte, au nord, au numéro 12, à l'ouest, au numéro 3, à l'est, à l'entrée de la propriété, au midi, à la route de Menton.

Le 3<sup>me</sup> lot: des parcelles numéros 15, 16 et 20 du plan.

Ces parcelles, d'une contenance ensemble de 1753 mètres carrés, confrontent, au midi à la parcelle numéro 1, à l'est, aux parcelles numéro 14 et 17 et à la route de la propriété, au nord, à la parcelle numéro 29 et à l'ouest, aux jardins de la villa Dusautoy.

La mise à prix du 1<sup>er</sup> lot est de 5,280 francs à raison de 16 francs le mètre carré.

La mise à prix du 2<sup>me</sup> lot est de 10,241 francs 75 centimes à raison de 16 francs le mètre carré.

La mise à prix du 3<sup>me</sup> lot est de 28,048 francs à raison de 16 francs le mètre carré.

La pièce de terre d'où sont détachés les lots ci-dessus désignés, dépend des successions réunies de M. François-

Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et de M. le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de M<sup>me</sup> Henriette de Kellermann, fille et unique héritière de M. le duc de Valmy surnommé, épouse autorisée de M. Marino Caracciolo, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome; et des enfants mineurs de M. le comte de Fersen, M. Paul Alexis comte de Fersen et M<sup>me</sup> Anna Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de M. Alexis Gregorewitch de Plestcheyeff, capitaine de hussards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco,

M. et M<sup>me</sup> la princesse Ginetti et M. de Plestcheyeff ayant élu domicile à Monaco, chez M. Ernest-Alphonse Lestiboudois, propriétaire, leur fondé de pouvoirs;

M<sup>me</sup> la princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente et le plan parcellaire de la pièce de terre dont s'agit ont été déposés au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le 23 mai 1874.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Lestiboudois, villa Strafforelli, quartier des Moulins, à Monaco, ou à M<sup>e</sup> Leydet, avocat au dit Monaco.

Monaco, le 25 mai 1874.

LEYDET, Avocat.

Sommaire du dernier numéro de la Chasse Illustrée :

Location des chasses en France. — Le Prix de cent mille francs. — De la capture des oiseaux de proie. — Ouverture de la pêche. — Chasse aux femmes et aux lions en Algérie. — Traité pratique des maladies des chiens. — Acclimatation et zoologie. — Sport. — Echos.

CABINET de LECTURE

Maison Nave, à la Condamine

ABONNEMENT AU MOIS

Ouvrages de toute sorte.

AUX PARENTS !

M. de Brioul, éditeur, rue Delambre, 42, à Paris.

Expédie contre l'envoi de 6 francs, le 1<sup>er</sup> de chaque mois, pendant un an, à toute personne qui en fait la demande un Album, dessiné par J. Baric (du Journal Amusant), ayant pour but d'instruire les enfants des deux sexes de 5 à 15 ans par la vue des images et en les amusant.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	473	475	477	481	479	487	501
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	23 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	soir.	
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 05	3 04	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 26	1 40	3 04	7 16	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 05	10 04	12 23	2 31	4 02	8 14	soir.
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 16	»	12 48	2 45	4 36	8 24	6 54
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	»	1 01	2 57	4 50	8 37	7 05
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 37	»	1 08	» »	4 57	8 44	7 12
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	8 45	»	1 19	» »	5 09	8 52	7 20
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 03	»	1 35	3 23	5 25	9 07	7 34
19	2 45	1 85	1 30	Menton, heure de Paris	9 08	»	1 41	3 29	5 31	9 13	7 40
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille	9 33	»	2 10	3 50	5 56	9 32	7 58
				Gènes, heure de Rome	6 05	»	10 20	11 10	soir.		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

					mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.				7 05	»	1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	8 13	»	12 15	soir.	7 05	10 15	
10	1 20	» 90	» 65	Menton	8 38	11 01	12 40	4 45	7 37	10 40	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	8 57	11 21	12 58	4 48	8 00	11 03	
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	9 05	11 33	1 04	4 54	8 07	11 10	
9	1 10	» 80	» 60	Eze	9 19	11 47	1 18	5 08	8 21		
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	9 27	11 55	»	5 16	8 29		
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	9 42	12 02	1 30	5 23	8 39	11 33	
47	5 75	4 30	3 15	Nice	9 55	12 15	1 43	5 36	8 52	11 46	
173	21 30	16 »	11 70	Cannes	6 08	10 15	12 33	2 08	5 50	9 09	soir.
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	7 19	11 28	1 43	3 15	6 47	10 04	
				Marseille	12 04	4 12	7 30	7 20	soir.	soir.	

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOULX

EAUX SULFUREUSES BROMO-IODURÉES, TEMPÉRATURE 36° 5 CENT<sup>es</sup>

Ouverture le 1<sup>er</sup> Mai.

On se rend à Gréoulx par la ligne du chemin de fer de Marseille aux Alpes, en passant par Rognac, Aix, Pertuis et Mirabeau.

Un service spécial d'omnibus, partant de cette dernière station, conduit directement à l'établissement de Gréoulx.

Les voyageurs venant de l'Ouest et du Nord de la France, doivent gagner la station de Mirabeau en prenant l'embranchement du chemin de fer des Alpes à Avignon. — On peut également se rendre à Gréoulx par le service des Messageries Poulin (courrier de Digne) qui part tous les soirs de Marseille, sur le cours.

Pour tous les renseignements, s'adresser au Directeur, à Gréoulx (Basses-Alpes).

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élève

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

En vente à l'Imprimerie du Journal, rue de Lorraine, 13 :

MONACO & SES PRINCES

UNE VISITE A MONACO

du même auteur.

Deux vol. grand in-8° par H. Mévievier.

Prix: 1 fr. — Par la poste, 1 fr. 25.